Proposition

Frais de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables utilisant les services électriques d'Urbano

Frais de recharge par Type de véhicule

Véhicule 100% électrique: \$35.00/mois (1)
Véhicule hybride rechargeable: \$10.00/mois (2)

Considérant une approbation de l'approche lors de l'AGA de septembre 2020 et un début de recharge au 1 octobre 2020

Registre des véhicules

- Avant la fin septembre 2020, les copropriétaires concernés devront confirmer leur <u>Type de véhicule</u> à l'administration
- Après septembre 2020, si un copropriétaire fait l'acquisition d'un <u>Type de véhicule</u> concerné, il devra confirmer ledit <u>Type de véhicule</u> et le mois d'acquisition à l'administration

Processus

- Facturation: 2 factures par année
 - Début avril: Première facture semestrielle en utilisant les Frais de recharge
 - Début octobre: Deuxième facture semestrielle
 - Si le copropriétaire fourni à l'administration un rapport d'utilisation réelle couvrant toute l'année (octobre à fin septembre), la facture d'octobre sera calculée en prenant le montant du rapport d'utilisation réelle fourni moins la charge faite au mois d'avril
 - Si le copropriétaire ne fourni aucun rapport d'utilisation réelle, la facture d'octobre sera calculée en utilisant les <u>Frais de recharge</u>.
- Révision des Frais de recharge
 - Annuellement, le Conseil d'administration effectuera une révision des <u>Frais de recharge</u> en fonction du taux d'électricité Urbano, de la consommation de l'année précédente en kWh et des nouvelles informations spécialisées.

Taux d'électricité Urbano pour calcul de l'utilisation réelle pour 2020/2021: \$0,10973

- (1) Basé sur une consommation de 18 kWh / 100km, 20,000km / année et le taux d'électricité Urbano
- (2) Basé sur l'utilisation réelle d'un copropriétaire d'Urbano durant une période de 6 mois